

DÉMÉNAGEMENT ANNONCÉ POUR LE CENTRE ASSOCIATIF BORIS-VIAN

# La belle maison des associations

Les travaux réceptionnés, l'ouverture au public est prévue le 21 septembre. Le nouvel équipement déploie ses attraits sur 600 m<sup>2</sup> et deux niveaux.

On peut dire que le bâtiment a fière allure. Dessinée par l'architecte Régis Imbert, la maison des associations va prochainement ouvrir ses portes, sur l'avenue Marcel-Paul, à l'équipe du centre associatif Boris-Vian. La réception du chantier s'est faite lundi 7 septembre. Le déménagement des bureaux suivra, pour une ouverture au public prévue le 21 septembre.

En attendant, faisons donc une visite guidée en compagnie de Régis Imbert. *“La silhouette reprend la forme des sheds, ces toitures en dents de scie du bâtiment préexistant, la Verrerie Industrielle. La commune souhaitait qu'on en maintienne l'architecture. Sur le toit, nous avons placé des panneaux photovoltaïques avec le Sigerly, le syndicat intercommunal du gaz et de l'électricité de la région lyonnaise qui assure la mission de contrôle du service public de distribution d'énergie.”*

## Plus ouverte, plus visible

Avec quelque 600 m<sup>2</sup> sur deux niveaux, la maison des associations accueille au rez-de-chaussée les bureaux de l'administration (secrétariat, direction, comptabilité, animation) et deux salles de réunion, l'une de 60 m<sup>2</sup> et l'autre de 30. Au premier



PHOTO RAPHAËL BERT

Le bâtiment met en œuvre les technologies les plus en pointe en matière d'économie d'énergie

étage, accessibles par des escaliers et par un ascenseur, des bureaux et des salles de réunion seront mis à disposition des associations. Un système de

badges commandera leur ouverture. D'un point de vue architectural, l'escalier central s'élève au milieu d'un véritable puits de lumière.

Autour du bâtiment, Régis Imbert a conçu un *“espace tampon”*: *“Il crée au niveau thermique un système de double peau, pour une meilleure isolation.”* À

l'étage, cet espace tampon se traduit par une coursive. On est d'ailleurs étonné de la fraîcheur qui règne dans les locaux quand on la compare avec la chaleur de la coursive, dont les vitres sont chauffées par le soleil.

*“Le chauffage, reprend Régis Imbert, se fera au moyen d'une chaudière au gaz et d'une ventilation double flux. Dans chaque pièce, on souffle de l'air et on en extrait également, ce qui permet de récupérer les calories sur l'air extrait. Le système évite la déperdition.”*

Ce bâtiment est une première pour le cabinet Imbert: *“Nous avons déjà bâti des équipements pour les collectivités, des salles des fêtes, des salles polyvalentes, des gymnases, mais c'est notre première maison d'associations. Elle n'a pas été complexe à concevoir: il suffisait de répondre aux exigences.”*

Avec son ouverture sur l'avenue Marcel-Paul, la maison des associations gagne en visibilité. Un parc pour les véhicules des personnes à mobilité réduite sera ensuite aménagé au nord du bâtiment. *“Les services municipaux voisins -les serres des Espaces verts et les locaux de Fêtes et cérémonies- seront démenagés. L'ensemble est lié au futur aménagement de l'îlot Romain-Rolland.”* ©